

Votants : 94

Convocation du Conseil de Communauté :

le 13 septembre 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 24 septembre 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 septembre 2013

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE 3 204 M² SUR LE TECHNOPOLE DE NIORT A LA SEMIE - RESIDENCE UNIVERSITAIRE (MODIFICATIF DE LA DELIBERATION DU 22 OCTOBRE 2012)

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Joël BOURCHENIN, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Jérôme BALOGE, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUX, Guillaume JUIN, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAL, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Jacques GUILLET à René MATHE, Nicole DAVID à Christian BREMAUD, Gérard GIBALT à Gilbert GOLAZ, Jacky AUBINEAU à Bernard RAIMOND, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Patrick BERNACCHI à Jean-Luc MORISSET, Julie BIRET à Franck MICHEL, Dominique BOUTIN-GARCIA à Jean-Louis SIMON, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Annick DEFAYE à Chantal BARRE, Nicole GRAVAT à Emmanuel GROLLEAU, Nicole IZORE à Michel GENDREAU, Anne LABBE à Pascal DUFORESTEL, Danielle NICORA à Monique SAGOT, Delphine PAGE à Gaëlle MANGIN, Magdeleine PRADERE à Stéphane PIERRON, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJAL, Jean-Claude SUREAU à Patrick DELAUNAY, Gérard ZABATTA à Aurélien MANSART

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Gilbert BARANGER, Dominique VALLEE, Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Jacques GUILLOTEAU, Virginie LEONARD, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY

Titulaires absents excusés :

Jean-Jacques GUILLET, Nicole DAVID, Gérard GIBALT, Jacky AUBINEAU, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Annick DEFAYE, Nicole GRAVAT, Nicole IZORE, Anne LABBE, Danielle NICORA, Delphine PAGE, Magdeleine PRADERE, Nathalie SEGUIN, Jean-Claude SUREAU, Gérard ZABATTA

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130923-C30-09-2013-DE
Date de télétransmission : 30/09/2013
Date de réception préfecture : 30/09/2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 23 SEPTEMBRE 2013

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE 3 204 M² SUR LE TECHNOPOLE DE NIORT A LA SEMIE - RESIDENCE UNIVERSITAIRE (MODIFICATIF DE LA DELIBERATION DU 22 OCTOBRE 2012)

Monsieur **Michel SIMON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Par délibération du 22 octobre 2012, le Conseil de Communauté a décidé de céder à la SEMIE (Société Anonyme d'Economie Mixte Immobilière et Economique de la Ville de Niort), la parcelle cadastrée EC 283, située dans le périmètre du Technopôle de Niort, au prix symbolique de 1 €uro, afin d'y réaliser une résidence pour étudiants.

La nature et l'importance du projet requièrent la mobilisation de nombreux financements : prêts de la Caisse des Dépôts et Consignations, subventions diverses (Etat, Région, Conseil Général, CAN)...

Ainsi, il paraît nécessaire de prolonger le délai de signature de l'acte de vente, afin de permettre à la SEMIE de procéder au bouclage du plan de financement de l'opération, avant que la transaction n'ait lieu.

Il est donc proposé de confirmer la vente à la SEMIE de la parcelle cadastrée EC 283 aux conditions prévues initialement (soit au prix symbolique de 1 €uro) et de prolonger le délai de signature de l'acte de vente jusqu'au 30 juin 2014.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Confirmer la vente à la SEMIE (Société Anonyme d'Economie Mixte Immobilière et Economique de la Ville de Niort), représentée par le Président du Directoire, Monsieur DIEUMEGARD David, ou à toute société qu'elle désignera pour réaliser l'opération, de la parcelle EC 283 (d'une surface de 3 204 m² environ), au prix symbolique de 1 €uro, afin d'y réaliser une résidence pour étudiants,
- Confirmer que cette cession n'entre pas dans le champ d'application de la TVA,
- Confirmer que cette cession à l'€uro symbolique sera réalisée en contrepartie de la réservation de logements sociaux (à hauteur au moins de 20% de la totalité des logements construits),

Accusé de réception en préfecture
079-247900808-20130923-C30-09-2013-DE
Date de télétransmission : 30/09/2013
Date de réception préfecture : 30/09/2013

Proposer le délai de signature de l'acte de vente jusqu'au 30 juin 2014,

Préciser que pour la vente de cette parcelle de terrain, les frais de notaire, de géomètre et de raccordement aux réseaux seront à la charge de l'acquéreur,

- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 94
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Michel SIMON

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130923-C30-09-2013-DE
Date de télétransmission : 30/09/2013
Date de réception préfecture : 30/09/2013